

## Edito

## 2010 : Année de la modernisation

*La fin de l'année 2009 a été mouvementée pour l'ANIA ! Comme vous le savez, notre Conseil d'Administration, après plusieurs mois de débats et réflexions, a tranché en faveur d'une sortie du Medef. Il s'agit d'une décision dont nous mesurons toute la portée. Passées les premières secousses médiatiques, le temps de l'analyse s'impose, pour faire de 2010 l'année de la modernisation de la représentation patronale.*

*Cette démission est révélatrice d'un malaise plus profond, certainement accentué par la crise économique, quant à la représentation des entreprises à travers les différentes organisations professionnelles. Le système actuel de représentation patronale, qui date de plus de cinquante ans, doit être réformé, pour mieux prendre en compte les évolutions des acteurs et des secteurs, en fonction de leur poids dans le paysage socio-économique et de leurs attentes, parfois spécifiques. Il doit aussi, à notre sens, simplifier ses structures et permettre aux entreprises de limiter le nombre d'organismes auxquelles elles adhèrent, en privilégiant en permanence le rapport efficacité/ coût. L'ANIA sera force de proposition dans les débats qui précéderont l'élection à la présidence du Medef en juin 2010, mais aussi dans les débats sur le sujet. Nous essaierons également de donner l'exemple en interne. Le départ du Medef impose en effet une réflexion et sans doute une réorganisation pour assurer la pérennité de nos services à nos adhérents, et ce, qui plus est, dans un contexte en évolution, lié au départ d'Adepale et à l'arrivée de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie et de la Pâtisserie et de la FIAC.*

*Tous ces changements structurels ne nous détournent pas de l'actualité du secteur, qui reste, comme toujours, très riche. Sans aucune prétention à l'exhaustivité, citons quelques uns des dossiers qui nous mobilisent actuellement et seront des priorités en 2010 :*

*Bien sûr, les **dossiers alimentation et santé**, notre cœur de métier, continuent à nous mobiliser, avec d'une part le maintien de la veille sur les risques législatifs ou réglementaires, mais également la poursuite des actions positives du secteur, à la fois en matière d'amélioration des produits (taille des portions, optimisation de la composition nutritionnelle des aliments...), mais aussi dans le domaine du soutien à la recherche, ou encore en matière de communication responsable. A cet égard, le premier trimestre 2010 marquera la diffusion de la série de programmes courts « Trop la Pêche ! », produits et financés par les annonceurs de l'alimentaire, en vertu de la charte « pour promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision », signée par notre secteur et les professionnels de l'audiovisuel en février 2009. Ces programmes ont pour objectif d'aider concrètement les enfants et leurs familles à faire progresser durablement leurs comportements en matière d'équilibre alimentaire et d'activité physique. Ils s'inscrivent dans l'approche non dogmatique défendue par les industries agroalimentaire en matière de nutrition, qui ne stigmatise aucun comportement, aucun aliment et laisse une large place au plaisir et au partage.*

*Le **suivi de l'application de la LME** reste naturellement une priorité, avec une attention particulière aux difficultés des négociations 2010 sur le terrain, et une participation toujours très active au sein de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales.*

*Autre sujet sur lequel nous travaillerons au premier trimestre 2010 : le suivi des débats parlementaires sur le **projet de loi de modernisation de l'agriculture (LMA)**. Même si l'un des axes de ce projet de loi est consacré à la mise en place d'une politique de l'alimentation, que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années, le projet reste globalement trop timide sur la compétitivité de l'industrie agroalimentaire. Le projet de loi doit aussi renforcer la compétitivité de nos entreprises... un volet essentiel, qui devra se faire en cohérence avec les travaux menés au niveau de la Commission européenne sur la compétitivité des entreprises de l'alimentaire.*

*Je tiens enfin à citer un sujet dont l'importance est capitale pour notre secteur : **le développement durable**. Tel que nous l'entendons, le développement durable repose sur trois piliers complémentaires: le soutien à la compétitivité économique, une attention portée aux questions sociales, et la minimisation de l'impact des activités des entreprises sur l'environnement. Contrairement à ce qui a pu être suggéré dans la presse au moment de notre sortie du Medef, les entreprises alimentaires sont extrêmement sensibles aux questions sociétales. Comment pourrions-nous ne pas l'être, en tant que second employeur national, avec 412 500 salariés, et premier secteur industriel en termes de chiffres d'affaires (163 milliards d'euros en 2008), dont la production concerne absolument tous les citoyens ? Nous aurons à cœur en 2010 de donner une visibilité accrue aux nombreuses actions menées par nos entreprises dans ces trois domaines.*

## Aide Alimentaire

### PAI : la campagne 2010 est lancée

Alors que la pauvreté et l'exclusion ne cessent de progresser en France (15% de repas supplémentaires servis par la Croix-Rouge en 2008, 150 000 personnes de plus soutenues par les Restos du cœur en 2008/ 2009 par rapport à la campagne précédente), l'ANIA et ses partenaires : Fondation Nestlé France, Kraft Foods et Eurogerm, restent plus que jamais mobilisés aux côtés des pouvoirs publics, du PNNS et des associations d'aide alimentaire, afin de rendre accessible à tous l'accès à une alimentation équilibrée et saine. Cette année, ce sont donc 350 000 calendriers proposant des recettes faciles à cuisiner, nutritionnellement équilibrées et réalisables à petit prix, et 24 500 affiches d'information nutritionnelle qui sont distribués aux organismes et bénéficiaires de l'aide alimentaire. Afin de répondre aux besoins sans cesse croissants (depuis 7 ans, plus d'1,9 millions de calendriers et près de 150 000 affiches ont été distribués), l'ANIA recherche de nouveaux partenaires. Si vous aussi, vous considérez que l'accès à une alimentation équilibrée est un droit, contactez-nous ! [kwozniak@ania.net](mailto:kwozniak@ania.net)

## Social

### Consolidation du dialogue social

Le dialogue social, qui connaît depuis quelques années une évolution profonde (apparition de nouveaux thèmes tels l'égalité hommes/ femmes ou la santé au travail mais également nouveau cadre réglementaire) est un facteur clé de stabilité et de progrès social et économique. La commission sociale de l'ANIA, qui œuvre à la construction d'une politique sociale répondant à ces évolutions sociétales et aux problématiques et spécificités du secteur (cohabitation d'une cinquantaine de branches pour n'en citer qu'une), ne peut que se réjouir des quatre accords et de la convention cadre conclus entre décembre 2009 et janvier 2010, qui apportent aux salariés du secteur des améliorations et garanties notables en matière d'emploi, de formation et de conditions de travail, et contribuent ainsi aux enjeux de compétitivité du secteur :

En particulier, le secteur s'engage :

- En faveur du **recrutement et du maintien dans l'emploi des seniors**, mais également de la transmission des savoirs et des expériences (accord sur l'emploi des salariés seniors signé le 15 décembre 2009 pour une durée de trois ans entre quatorze fédérations professionnelles et les syndicats CFE-CGC, FGTA-FO et FGA-CFDT).
- En faveur d'une **meilleure indemnisation des salariés et d'une augmentation du montant des aides versées aux entreprises**, via la convention sur l'activité partielle de longue durée conclue le 3 décembre 2009 avec les Pouvoirs publics. Elle vise à faciliter l'application du nouveau dispositif d'APLD dans les entreprises des industries alimentaires qui souhaitent l'utiliser, et couvre, dès sa signature, les entreprises adhérentes des fédérations membres de l'ANIA.
- En faveur de l'**employabilité**, grâce à l'accord interbranches pour le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans les industries alimentaires, en cours de signature (35 fédérations professionnelles signataires ainsi que trois organisations syndicales - CFE-CGC, FGTA-FO et FGA-CFDT). Cet accord permet d'anticiper sur les évolutions de carrières et des emplois pour les adapter aux nouveaux besoins de l'entreprise, en tenant compte des progrès technologiques et des contraintes économiques.
- En faveur d'une **élévation du niveau de formation des salariés** : les branches professionnelles des industries alimentaires ont en effet mis en œuvre puis développé depuis 1993 une politique favorisant l'accès de leurs salariés à des certificats de qualification professionnelle, dits CQP. L'avenant n°3 du 4 décembre 2009 a été signé par plusieurs branches et trois organisations syndicales (FGTA-FO, CFE-CGC, FGA-CFDT).
- En faveur du **droit individuel à la formation** : l'accord du 7 janvier 2005 relatif à la mise en œuvre du DIF dans diverses branches des industries alimentaires est arrivé à son terme le 31 décembre 2008. Bien qu'il continuait légalement à produire ses effets, les partenaires sociaux ont souhaité le reconduire tout en l'adaptant pour tenir compte, notamment, des évolutions du cadre juridique de la formation professionnelle continue, qui doit contribuer à rendre les salariés plus acteurs de leur évolution professionnelle. L'avenant n°2 du 4 décembre 2009 a été signé par plusieurs branches des industries alimentaires et les organisations syndicales FGTA-FO, CFE-CGC, FGA-CFDT.

## Export

### Une 3<sup>ème</sup> Journée Export placée sous le signe des nouveaux marchés export à conquérir

Il est pour l'ANIA plus important que jamais de rester mobilisé pour favoriser le développement des activités export des entreprises IAA et tout particulièrement des PME, alors que les résultats du commerce extérieur des industries alimentaires montrent sur les neuf premiers mois de l'année un excédent commercial en recul de près de 50 % par rapport à l'année précédente. La 3<sup>ème</sup> journée export de l'ANIA qui s'est tenue le 8 décembre dernier, fait partie des actions menées par l'ANIA pour répondre à cet objectif. Cette journée organisée pour la première fois en partenariat avec l'OSCI (Organisation des Opérateurs Spécialisés du Commerce International) a rassemblé une cinquantaine de participants avec un objectif : sensibiliser les entreprises IAA déjà exportatrices aux potentiels à l'export de pays, qui par delà l'Union européenne à 15, représentent des marchés trop peu explorés par nos entreprises en regard de leur potentiel (Bassin Méditerranéen, Maghreb, Nouveaux Etats membres de l'Union européenne).

L'ANIA entend poursuivre également sa mobilisation en créant la première plateforme de mutualisation à l'export pour les entreprises IAA. Rendez vous donc à la fin du premier trimestre 2010 sur le nouveau site ANIA EXPORT !

## ANIA Formation

### Le catalogue de formations 2010 est disponible

Depuis 4 ans et comme en témoignent les entreprises participantes, ANIA Formation a développé une véritable expertise afin de permettre aux entreprises d'appréhender au mieux les problématiques quotidiennes du secteur agro alimentaire :

« Cette formation m'a apporté de nombreuses réponses aux problématiques de l'entreprise et m'a rassurée sur certains aspects », « Cette formation m'a donné les outils nécessaires à mettre en place dans l'entreprise pour travailler de façon optimale » « La présentation du contexte juridique m'a fortement intéressée ainsi que le fait de pouvoir travailler sur des cas concrets et échanger avec les autres participants ».

Le catalogue 2010 est disponible et propose doré et déjà une vingtaine de journées pour aborder les questions relatives aux relations commerciales, la gestion de crise, les allergènes, le MATIF, l'export, les emballages, l'étiquetage, la nutrition etc ... Cette offre sera enrichie régulièrement en cours d'année, par des thématiques liées à l'actualité et aux besoins des entreprises.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Sylvie Rabereau (srabereau@ania.net) ou à consulter le site [www.ania.net](http://www.ania.net), rubrique formations

## Événement

### Les Echos Conférences «Quelles politiques agricoles pour quels équilibres mondiaux ?»

Les Echos Conférences, Passion Céréales et le Conseil économique, social et environnemental organisent en partenariat avec FranceAgriMer et en collaboration avec les Organisations Professionnelles Agricoles Céréalières la conférence :

#### Quelles politiques agricoles pour quels équilibres mondiaux ? Enjeux économiques, sociaux et gouvernance pour 2030 Mardi 16 février 2010

Cette conférence animée par la rédaction des Echos, abordera notamment les thèmes suivants : comment satisfaire les besoins des sociétés de demain ? Faut-il réguler les marchés des matières premières ? Quelles ambitions européennes pour quelle gouvernance mondiale ?

Pour vous inscrire : [www.ania.net](http://www.ania.net)

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE